

Cette fiche croquis-conseil est à transmettre par le service instructeur à la mairie puis, par la mairie, au pétitionnaire pendant la période d'instruction, surtout si les remarques au pétitionnaire y figurent.



Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et de l'Environnement de la Nièvre  
3 rue des Trois Carreaux 58000 Nevers  
Tél: 03 86 71 66 90 - Fax: 03 86 71 66 94  
caue58@wanadoo.fr - http://www.caue58.com

## Fiche croquis-conseil / 2023

Architecte-conseiller : Christophe Joly  
Date et lieu de RDV : 29 mai 2023 - DDT de la Nièvre  
Nom pétitionnaire : GARCIN ENRRAIS Tél : \_\_\_\_\_  
Adresse et nature du projet : "Bois Soud" GARCIN  
Centrale photovoltaïque au sol  
Nature de la demande : PC  DP  CU  Projet de travaux   
N° : 058 / RZ 23 / A 0001

L'avis ci-joint est exprimé dans le cadre de la mission de conseil impartie au CAUE par la loi sur l'Architecture du 03 janvier 1977. Il ne dispense pas de l'observation des règles de l'art et ne préjuge en aucun cas, ni de la constructibilité du terrain, ni de l'autorisation de construire, en particulier dans les zones où l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France est obligatoire.

### A l'attention de l'instructeur de la DDT :

L'intégration paysagère du projet doit être poussée.  
Les postes de livraison, de transformation et le carter pour  
piles de recharge mériteraient une architecture autre.

### Conseil à l'attention du pétitionnaire :

Les remarques ci-dessous peuvent correspondre à une incitation à modifier votre projet. Des architectes sont à votre disposition à Nevers, La Charité-sur-Loire, Cosne-sur-Loire, Clamecy, Luzy et aux locaux de l'agglomération de Nevers pour vous aider dans cette démarche. Conseils gratuits sur rendez-vous au 03 86 71 66 90.

Au-delà de la question de la pertinence de ce projet de centrale photovoltaïque au sol sur ce site, se posent les questions relatives à l'intégration.

Les clôtures devraient être accompagnées systématiquement de haies bocagères.

Les postes de livraison, de transformation, le carter pour piles de recharge pour des "véhicules" "pilotés" sur le site.

Restant à votre disposition.

*Nota : Les remarques, textes et croquis figurant sur cette feuille sont émis sous le logo CAUE. Ils sont libres et n'engagent que l'auteur du propos ou son supérieur hiérarchique en la personne du directeur du CAUE de la Nièvre.*

RGPD - Vos données personnelles, recueillies ici dans le cadre d'une sollicitation auprès du CAUE, sont conservées pour une durée n'excédant pas celle nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Sur simple demande, en adressant un email à [caue58.documentation@gmail.com](mailto:caue58.documentation@gmail.com), nous supprimerons ces données ou vous donnerons la possibilité d'exercer vos droits.